

# Conditions et charge de travail des Techniciens Clientèle marseillais

## Victoire du personnel avec la CGT : la direction a été déboutée par la justice !

### CHSCT UCF Marseille

#### Le saviez-vous ?

↳ **2 jours** : c'est le temps qu'il aura fallu pour venir au terme du débat sur ce point !

↳ **Expertise** : seule la CGT l'a votée, FO préférant s'abstenir, les autres Organisations Syndicales absentes...

↳ **E O D P** : la direction prétend que cette démarche a permis d'améliorer les conditions de travail des agents ! Vous trouvez ?

↳ **Rôle du CHSCT** : à défaut d'implication du personnel sur les questions de santé au travail, le CHSCT a une action limitée...

La décision de justice vient de tomber : la direction a été déboutée au sujet de la contestation de l'expertise votée sur mandat du personnel par la CGT seule portant sur les conditions et la charge de travail.

**Le juge a considéré comme recevable et justifiée la demande d'expertise du CHSCT UCF Marseille !**

#### Rappel du contexte...

Les Elus CGT ont réuni une trentaine de Techniciens Clientèle en 2 réunions et ont obtenu le mandat du personnel de faire bouger les lignes.

Après 2 séances animées (27 mai et 10 juin 2013) et devant le déni total de la direction, les élus CGT (4 voix CGT pour, FO abstenu). ont voté une expertise au sein du CHSCT UCF Marseille le 10 juin 2013, portant sur les conditions et charge de travail des Techniciens Clientèle marseillais.

Les Elus CGT ont cherché à démontrer que la charge de travail actuelle pousse les Techniciens Clientèle, attachés aux missions de Service Public et au travail bien fait, à transgresser les règles pour terminer les tournées : modifications des temps des Nat Op (type d'intervention) de manière unilatérale, modifications incessantes des zones d'intervention, dysfonctionnements du matériel, procédures alourdies, injonctions paradoxales, pressions, Risques Psychosociaux... la préparation avec le concours du personnel a permis de bâtir un dossier très complet et d'aller à la victoire !

**La CGT et ses élus au CHSCT remercient vivement les Techniciens Clientèle et leur avocate Marie-Julie Conciatori pour leur aide précieuse qu'ils ont su apporter dans ce dossier, sans qui cette victoire n'aurait pas été possible !**

**Ceux qui gagnent sont ceux qui luttent !!!**



#### Analyse de la CGT

Enfin, la direction peut tout à fait décider de faire appel de la décision de justice, c'est son droit. Mais elle ne ferait que prouver son déni de la dure réalité que vivent les TC au quotidien et conforterait la CGT qui considère que la direction est totalement coupée des réalités ! Les Techniciens ont assez souffert depuis le 10 juin 2013 et le travail de construction et d'amélioration des conditions de travail doit maintenant commencer. La CGT va vous réunir pour construire les suites avec vous...

#### J'adhère à la CGT : bulletin d'adhésion

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 ☎ mobile : \_\_\_\_\_ ☎ pro : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_  
 Métier : \_\_\_\_\_ Unité : \_\_\_\_\_ GF : \_\_\_\_\_ NR : \_\_\_\_\_